



# Règlement Motocross 2017

## CONTENU

1	FÉDÉRATION FMS, CHAMPIONNATS SUISSES .....	5
1.1	Championnat suisse .....	5
1.2	Commission .....	5
2	LICENCES .....	7
2.1	Conditions d'obtention .....	7
2.2	Assurances .....	8
2.3	Types de licences .....	8
2.4	Conditions d'obtention de licence et possibilités selon les catégories .....	10
2.5	Demandes d'exception .....	12
2.6	Aperçu .....	13
3	INSCRIPTIONS, PILOTE ET TEAMS .....	13
3.1	Inscriptions .....	13
3.2	Droits et devoirs du pilote et de ses accompagnants .....	15
3.2.1	Aide externe .....	15
3.3	Passes / laissez-passer .....	16
3.4	Participation à l'étranger .....	16
4	RÈGLEMENT TECHNIQUE .....	17
4.1	Machines .....	17
4.2	Contrôle de bruit .....	18
4.3	Contrôle technique .....	19
4.4	Équipement du pilote .....	19
4.5	Carburant .....	20
4.6	Numéros de départ .....	20
4.7	Règlement FIM/FMS concernant la publicité .....	20
5	DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION .....	21
5.1	Briefing pilotes .....	21
5.2	Lavage .....	21
5.3	Transpondeur .....	21
5.4	Signaux officiels .....	21

5.5	Catégories / sessions.....	22
5.6	Essais / essais de départ / essais chronométrés et qualifications .....	22
5.7	Nombre de pilotes .....	23
5.8	Courses.....	23
5.9	Résultats.....	24
5.10	Contrôle anti- dopage et alcoolémie.....	25
5.11	Primes .....	25
5.12	Points / Championnat .....	26
5.13	Fête des Champions FMS.....	27
6	Règlement supplémentaire .....	27
7	Officiels .....	27
7.1	FMS-MX Commissaire sportif (CS) – Président du Jury (Code sportif).....	28
7.2	Commissaire technique FMS-MX (CT).....	28
7.3	Commissaire Contrôle Technique (CCT) .....	28
7.4	Commissaire Contrôle Administratif (CCA).....	28
7.5	Directeur de course (DC) .....	28
7.6	Chronométrateur.....	29
7.7	Commissaire de piste.....	29
8	SANCTIONS ET PROTÊTS.....	29
8.1	Recours et sanctions .....	29
8.2	Protêts.....	29
9	PISTE.....	30
9.1	Inspection/ homologation .....	30
9.2	Longueur et largeur de la piste.....	30
9.3	Informations générales sur la piste .....	30
9.4	Sécurité/ cordage.....	30
9.5	Vitesse moyenne .....	31
9.6	Washboards/Whoops/Rollings Waves.....	31
9.7	Box/ zone de réparations .....	31
9.8	Poste de secours .....	31
9.9	Parc fermé .....	31
10	RÈGLEMENT MÉDICAL .....	32
10.1	Le personnel médical sur place .....	32
10.2	Équipement .....	32
10.3	Information.....	32
10.4	Rapport d'accident.....	32
10.5	Accident .....	33

Retrait de l'autorisation de départ .....	33
10.6 Dispositions en cas d'accident .....	33
11 INSTALLATION .....	33
11.1 Chronométrage .....	33
11.2 Bureau de Presse .....	34
11.3 Bureau de course .....	34
11.4 Afficher les résultats.....	34
11.5 Inscriptions .....	34
11.6 Pré-grille .....	35
11.7 Départ .....	35
11.8 Parc des coureurs .....	35
11.9 Installation sanitaire .....	35
11.10 Système sonorisation .....	35
11.11 Contrôle technique/ parc fermé.....	35
11.12 Hélicoptère.....	35
11.13 Contrôle anti-dopage.....	35
11.14 Place de lavage .....	36
11.15 Extincteurs.....	36
12 Règlement Organisateur .....	36
12.1 Inscription de la manifestation.....	36
12.2 Correspondance.....	36
12.3 Séance des organisateurs .....	36
12.4 Changement du programme.....	36
12.5 Assurance responsabilité civile.....	36
12.6 Affiches, programme, publicité.....	37
12.7 Publicité FMS.....	37
12.8 Bureau de course .....	37
12.9 Règlement particulier (RP).....	37
12.10 Horaire/ Catégories.....	37
12.11 Personel.....	38
12.12 Presse/ Photographe.....	38
12.13 Speaker .....	38
12.14 Résultats.....	38
12.15 L'inspection de la piste .....	38
12.16 Zone réparations / box .....	38
12.17 Officiels .....	38
12.18 Subsistance, soin des bénévoles .....	38

12.19	Séances du Jury .....	39
12.20	Repos.....	39
12.21	Fin de la manifestation.....	39
12.22	Décompte des billets .....	39
13	Protection de l'environnement.....	39
14	DIAGRAMME / LOGOS.....	40

# 1 FÉDÉRATION FMS, CHAMPIONNATS SUISSES

La Fédération Motocycliste Suisse (FMS) est l'association qui détient officiellement tous les pouvoirs sportifs motocyclistes en Suisse, selon les statuts de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM). Elle est membre de l'Union Européenne de Motocyclisme (FIM EUROPE) et de Swiss Olympic Association (SOA). En vertu des statuts de Swiss Olympic Association, elle est la seule association habilitée à organiser un championnat suisse et à décerner dans chaque discipline motocycliste un titre de "champion suisse".

Le sport motocycliste est régi par la réglementation internationale de la FIM et de la FIM EUROPE et la réglementation de la FMS. La FMS contrôle les courses et épreuves motocyclistes et a, notamment, pour fonctions:

- La délivrance des licences (coureurs, passagers, officiels, **importateurs** et autres) à ses membres sur la base des conditions fixées.
- L'approbation et la réalisation de manifestations sportives par les clubs de la FMS ou tout autre organisme autorisé et offrant les garanties de sécurité exigées.
- L'homologation des courses, épreuves, résultats et records.

## 1.1 Championnat suisse

Le championnat suisse est établi conformément au code sportif international de la FIM/FIM EUROPE et aux règlement/code et conditions de la FMS/FIM/FIM EUROPE.

Les championnats suisses de motocross 2017 auront lieu dans les catégories suivantes :

- Mini 85
- Juniors 125 2T
- Lites 250
- National Open
- Seniors
- Swiss MX2
- Swiss MX Open
- Side-car (FMS, SAM)

Les coupes suisses de motocross 2017 auront lieu dans les catégories suivantes :

- Yamaha Cup
- Scott Kids Cup 65 (Angora, AFM, SJMCC, MXRS, FMS)
- Women Cup (FMS, SAM, Angora, AFM)

## 1.2 Commission

Les commissions sportives établissent les règlements de leur discipline qui seront basés sur les données de la FIM/FIM EUROPE. Elles traitent les questions et problèmes de leur discipline et contrôlent les courses et leurs résultats. Les commissions sont subordonnées au **comité central (CC)**.

## **Comité central (CC) FMS ressort sport:**

### **Responsable pour la section sport de la FMS**

Claude Clément, Im Kläyhof 4, 3052 Zollikofen, [claud.clement@swissmoto.org](mailto:claud.clement@swissmoto.org)

## **Commission FMS - MX**

### **FMS - MX – Président**

BÜHLER Manfred

Condémines 2, 2607 Cortébert

+41 78 717 81 17

[manfred.buehler@fms-mx.ch](mailto:manfred.buehler@fms-mx.ch)

### **FMS - MX – Sponsoring / publicité**

TBA

### **FMS - MX – relève / école et formation MX**

NÄPFLIN Harry

Im Winkel 8, 4447 Känerkinden

+41 79 302 51 06

[harry.napflin@fms-mx.ch](mailto:harry.napflin@fms-mx.ch)

### **FMS - MX – Commissaire technique / règlement technique**

FELDER Hans

Kantonstrasse 14, 6105 Schachen

+41 79 348 50 60

[felder.hans@malters.net](mailto:felder.hans@malters.net)

### **FMS - MX – Pistes**

HUGUET David

Champ-Collaud 33, 1567 Delley

+41 79 708 85 78

[huguet.david@bluewin.ch](mailto:huguet.david@bluewin.ch)

### **FMS - MX – Commissaire sportif / règlement**

ZWAHLEN Nicole

Habermehlerweg 14, 3454 Sumiswald

+41 79 306 37 27

[niz\\_1989@bluewin.ch](mailto:niz_1989@bluewin.ch)

### **Responsable chronométrage**

VETTER Stephan

Steingasse 36, 4538 Oberbipp

+41 79 340 33 68

[stephan.vetter@ggs.ch](mailto:stephan.vetter@ggs.ch)

### **Docteur de la Fédération**

Dr. med. Jan BEHNCKE

Aegertenstrasse 23, 4923 Wynau

+41 62 530 04 13

[behnckejan@gmail.com](mailto:behnckejan@gmail.com)

**FMS**, secrétariat général, Zürcherstrasse 376, 8500 Frauenfeld

Tel : + 41 52 723 05 56

Fax: + 41 52 723 05 55

Email : [sport@swissmoto.org](mailto:sport@swissmoto.org)

## 2 LICENCES

### 2.1 Conditions d'obtention

- Tu dois être membre FMS : soit via un club affilié soit en étant membre individuel (membre direct).
- Une attestation de couverture d'assurance accident non-professionnel comprenant frais d'hospitalisation et de soins (**selon demande**) ainsi que d'une copie de l'assurance rapatriement.
- Un certificat médical est obligatoire.
- Si tu n'es pas résident en Suisse, une autorisation de la fédération nationale concernée est nécessaire afin de pouvoir délivrer la licence souhaitée.
- Afin d'obtenir une licence, tu dois bien évidemment être administrativement en règle avec la FMS (pas d'amende en cours, de facture ouverte, de documents de douane non régularisés, etc.)
- Tu dois répondre aux exigences concernant l'âge.
- Sur le site [www.swissmoto.org](http://www.swissmoto.org), tu trouveras le formulaire de demande de licence. Une fois ce **document dûment rempli et signé**, tu devras le faire parvenir au secrétariat de la FMS. Si ta demande doit être traitée hors du délai d'émission normal, les frais supplémentaires de traitement pourraient d'élever à 50.- CHF. **Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.**

La licence est valable du 1er janvier au 31 décembre. Les demandes hors délai sont valables dès la date d'émission. Les licences ne sont valables que lorsque toutes les conditions sont remplies (certificat médical, paiement, etc.).

Si un pilote remplit la demande pour et obtient une licence d'une catégorie d'un niveau au-dessus, il ne peut plus en changer pendant l'année.

La limite d'âge est fixée à la fin de l'année à laquelle le pilote a atteint l'âge maximum de la catégorie concernée.

L'âge minimum débute selon **l'année de naissance** du pilote.

### Renonciation

Par sa participation à un événement, le licencié déclare en son nom et celui de ses héritiers à ne pas porter d'action en justice contre les responsables de la FMS, les commissaires, les organisateurs et les officiels de la course. Chaque assistant et bénévole accepte les mêmes obligations. Chacun prend part à une manifestation à ses propres risques, en particulier en ce qui concerne des accidents (décès, dommages matériels, vol, feu, etc.).

### Types de manifestations

- Manifestations NATIO / JUNIORS (seront inscrites au calendrier FIM EUROPE)  
Accessibles aux licenciés de la FMS, FIM et FIM EUROPE, aux étrangers avec autorisation de départ de leur fédération.
- Manifestations INTER (seront inscrites au calendrier FIM)  
Accessibles aux licenciés de la FMS, FIM et FIM EUROPE, aux étrangers avec autorisation de départ de leur fédération.

## 2.2 Assurances

Une assurance invalidité et décès est incluse dans la licence.

Les sommes de couvertures sont comme suit (plus d'informations auprès du secrétariat ou sur le site WEB [www.swissmoto.org](http://www.swissmoto.org)) :

Type de licence	Invalidité 100%	Décès
A	200'000 CHF	50'000 CHF
B	50'000 CHF	25'000 CHF
C	25'000 CHF	5'000 CHF

### Assurance accident: indemnité journalière

Étant donné que les assurances réduisent les indemnités (indemnités journalières, rentes) jusqu'à 50%, nous vous recommandons vivement de souscrire à une assurance complémentaire.

**Vous trouverez plus d'informations sur „l'assurance accident et indemnités journalières collectives“ auprès du secrétariat FMS.**

## 2.3 Types de licences

### Licences internationales (Type de licence A)

FIM	Championnat du Monde, Grand Prix	(MXGP/MX2, Sidecar, Women)
FIM Europe	Championnat d'Europe	(65, 85, 125, 250, Sidecar)
FIM	International	(Swiss MX2 + Swiss MX Open, Sidecar)

### Licences FIM/FIM Europe (Type de licence A)

Une licence FIM/FIM Europe est nécessaire afin de participer à un championnat FIM/FIM Europe.

Les licences pour les championnats FIM et FIM Europe autorisent également le départ dans toutes les catégories FMS. La licence la plus chère sera facturée et le montant de chaque licence supplémentaire sera de 100.- CHF (forfaitaire).

Les licences mondiales et européennes seront attribuées après acceptation de la commission sportive. Pour voir sa demande de licence européenne acceptée, un pilote Mini 85cc ou Junior roulant dans la classe Lites 250 doit terminer dans les 5 premiers classés de sa catégorie respective de l'année précédente.

Seuls les pilotes avec au moins une licence Internationale peuvent se voir attribuer une licence annuelle ou 1 manifestation en GP. Les licences européennes 1 manifestation peuvent être attribuées à des pilotes Nationaux par la commission FMS-MX.

### Licences nationales (Type de licence B)

FMS	Yamaha Cup	
FMS	National Open	
FMS	Lites 250	
FMS	Side-car National	(en collaboration avec SAM)
FMS	Women	(en collaboration avec SAM, Angora, AFM)
FMS	Junior 125 2T	
FMS	Sénior	



## Licences nationales (Type de licence C)

FMS Mini 85

FMS Kid 65 (en collaboration avec Angora / AFM / MXRS/ SJMCC)

## Licences 1 manifestation FMS

Les licences 1 manifestation seront disponibles pour les catégories FMS suivantes :

Kid 65, Mini 85, Junior 125 2T, Lites 250, National Open, **Séniors**, Yamaha-Cup, Women, Side-car

La licence peut être établie sur place par le commissaire sportif ou commissaire de contrôle administratif.

Les conditions pour l'obtention d'une licence 1 manifestation sont : résident en Suisse, carte d'identité. Pas de participation au classement annuel du championnat FMS ou coupe – uniquement classement du jour, coupe et prime d'arrivée. **Les pilotes étrangers doivent apporter une autorisation de départ de leur fédération.**

Valable pour une manifestation au prix de **70.- CHF** sur présentation de la carte FMS (Mini et Kid's **30.- CHF**) ou **90.- CHF pour les non-membres** (Mini et Kid's **40.- CHF**)

La licence 1 manifestation conclut une assurance en cas de décès (20'000.- CHF – Mini et Kid's 5'000.- CHF) et d'invalidité (80'000.- CHF – Mini et Kid's 25'000.-CHF) ainsi qu'une indemnité journalière (50.- CHF).

## Classes Inter

Les demandes de licence journalière pour les catégories Swiss MX2 et Swiss MX Open seront soumises à l'approbation de la commission **FMS-MX**.

## FIM ONE EVENT

Les demandes de licence **ONE EVENT** pour des compétitions internationales, championnats européens et mondiaux doivent être communiquées à l'avance au secrétariat FMS.

## Licences étrangères

Les pilotes étrangers seront autorisés à prendre le départ uniquement sur présentation d'une autorisation de leur fédération les autorisant à participer à une ou plusieurs manifestation-s suisse-s (autorisation unique ou sur une durée d'une saison).

## 2.4 Conditions d'obtention de licence et possibilités selon les catégories

- Les National Open et Senior roulent tous l'entraînement et Course ensemble, il y aura un classement séparé pour les National Open et aussi pour les Senior.
- Les pilotes sans aucune licence FMS valable devront acheter une **licence journalière**
- Un pilote avec **licence journalière** sera inscrit sur le classement journalier, recevra coupe et prime d'arrivée mais n'obtiendra **aucun point** au championnat. Les points ne sont cependant pas perdus pour les pilotes suivants. Exception : Yamaha Cup ; un pilote licencié à la journée n'a pas droit à la coupe ni à la prime d'arrivée.
- **Fondamentalement, lorsque que tu conclus une licence dans une catégorie, tu cours le championnat dans cette catégorie et elle aura toujours la priorité.**
- **Les points au championnat** ne sont attribués uniquement si le pilote possède la licence pour la catégorie concernée. Autrement dit, si vous voulez courir et marquer les points dans les catégories Yamaha Cup et Open National, il vous faudra obligatoirement conclure deux licences !
- Pour toutes les catégories : lors de l'inscription, les pilotes licenciés pour leur catégorie respective ont la priorité ! On peut, uniquement à la fin des inscriptions et sous réserve de disponibilité, autoriser le départ à des pilotes ayant une autre licence motocross approuvée. Exception pour les catégories National Open et Seniors, chez qui les licences FMS Supermoto et Enduro seront tolérées (aux même conditions que ci-dessus).
- Les pilotes licenciés Yamaha Cup ont la priorité aux inscriptions sur les pilotes licenciés à la journée ou sans licence Yamaha Cup.
- Quand 45 (40/30) pilotes ou plus sont enregistrés, aucun pilote d'une autre catégorie ne peut être accepté (spécialement pilotes Inter). Quand il y a moins de 45 (40/30) pilotes enregistrés, les premiers pilotes d'autres catégories inscrits seront acceptés (selon l'ordre d'inscription).
- En principe, la participation dans une autre catégorie n'est possible que lorsque les **conditions** de licence sont remplies. Par exemple :
  - La limite d'âge (mini. et maxi.) doit être respectée
  - La moto doit respecter les conditions (type et cylindrée) de la catégorie correspondante
- Lorsque les points ne sont pas attribués à un pilote, ils ne sont **PAS** perdus pour le pilote licencié suivant.

## Licence Kid

Les pilotes nés entre **2005 et 2009** peuvent conclure une licence Kid's.

- Tu peux participer à la Scott Kids 65 Cup.
- La participation à la Scott Kids Cup n'est possible qu'avec une moto de 65cc.

## Licence Mini 85

Les pilotes nés entre **2002 et 2006** peuvent conclure une licence Mini 85.

- Tu peux participer à toutes les courses Mini 85 du calendrier FMS.

## Licence Junior

Les pilotes nés entre **1992 et 2004** peuvent conclure une licence Junior.

- Tu peux participer à toutes les courses Junior 2T du calendrier FMS.
- Tu peux obtenir une extension de licence (100.- CHF) pour la classe Inter Swiss MX2, si tu remplis les conditions d'obtention d'une licence Inter. Tu as droit à la coupe et prime d'arrivée et points dans le championnat Inter Swiss MX2.
- Tu peux, avec ta licence, participer aux courses dans les catégories Lites 250, Women, Yamaha Cup aussi longtemps qu'il y a encore des places libres et que tu remplis les **conditions** pour la catégorie respective. Dans ces catégories, tu as droit à la coupe et prime d'arrivée, cependant, tu ne marques pas de point au championnat.
- Les trois premiers du classement annuel doivent évoluer vers une classe supérieure Nationale (Lites 250 / National Open) ou Internationale (Swiss MX2 / Swiss MX Open) l'année suivante.

## Licence National Open

Dès l'année de naissance **2003** tu peux demander une licence National Open.

- Tu peux participer à toutes les courses National Open du calendrier FMS.
- Tu peux demander une extension de licence Inter (100.- CHF), si tu remplis les conditions de cette catégorie. Tu as droit à la coupe, prime d'arrivée et points.
- Tu peux avec ta licence courir dans les catégories nationales Lites 250 (avec la moto correspondante), Women et Yamaha Cup pour autant qu'il y ait de la place libre et que tu remplisses les **conditions** de la catégorie respective. Dans ces catégories, tu as droit à la coupe et prime d'arrivée mais ne marques aucun point au championnat.

## Licence Lites 250

Dès l'année de naissance **2003** tu peux obtenir une licence Lites 250.

- Tu peux participer à toutes les courses Lites 250 du calendrier FMS.
- Tu peux demander une extension de licence Inter (100.- CHF), si tu remplis les conditions pour cette catégorie. Tu as droit à la coupe, prime d'arrivée et points.
- Tu peux avec ta licence courir dans les catégories nationales National Open, Women, Senior et Yamaha Cup pour autant qu'il y ait de la place libre et que tu remplisses les conditions de la catégorie respective. Dans ces catégories, tu as droit à la coupe et prime d'arrivée mais ne marques aucun point au championnat.

## Licence Women

Dès l'année de naissance **2004** tu peux obtenir une licence Women.

- Tu peux participer à toutes les courses Women Cup du calendrier.
- Tu peux conclure une extension de licence Inter (100.- CHF) si tu remplis les conditions. Dans la catégorie Inter, tu as droit à la coupe, prime d'arrivée et points.
- Tu peux avec ta licence courir dans les catégories nationales Lites 250, National Open, Senior, Junior 125 et Yamaha Cup pour autant qu'il y ait de la place libre et que tu remplisses les conditions de la catégorie

respective. Dans ces catégories, tu as droit à la coupe et prime d'arrivée mais ne marques aucun point au championnat.

### Yamaha Cup

Dès l'année de naissance **2003** Tu peux obtenir une licence Yamaha Cup.

- Tu peux participer à toutes les courses Yamaha Cup du calendrier.
- Tu peux conclure une extension de licence Inter Swiss MX2/Open (100.- CHF) si tu remplis les conditions. Dans les catégories Inter, tu as droit à la coupe, prime d'arrivée et points.
- Tu peux avec ta licence courir dans les catégories nationales Lites 250, National Open, Senior, Junior et Women pour autant qu'il y ait de la place libre et que tu remplisses les conditions de la catégorie respective. Dans ces catégories, tu as droit à la coupe et prime d'arrivée mais ne marques aucun point au championnat.

### Licence Sénior

Dès l'année de naissance **1977** tu peux obtenir une licence Senior.

- Tu peux participer à toutes les courses Senior du calendrier FMS.
- Tu peux rouler dans les catégories nationales Lites 250, Women et Yamaha Cup pour autant qu'il y ait de la place et que tu remplisses les **conditions**. Dans ces catégories, tu as droit à la coupe et prime d'arrivée mais ne marque pas de point au championnat.
- Tu peux conclure une extension de licence Inter Swiss MX2/Open (100.- CHF) si tu remplis les conditions. Dans les catégories Inter, tu as droit à la coupe, prime d'arrivée et points

### Licences International MX2 et MX Open

Catégorie Swiss MX Open dès l'année de naissance **2001**

Catégorie Swiss MX2 dès l'année de naissance **2002**

- Avec cette licence, tu peux participer aux courses Inter ainsi qu'aux courses à l'étranger.
- Tu peux également participer aux catégories nationales pour autant qu'il y ait de la place mais cela sans avoir droit au classement du jour, à la coupe, à la prime d'arrivée et aux points pour le championnat.
- Les licences Inter autorisent la participation du licencié aux manifestations à l'étranger inscrites dans le calendrier FIM International/FIM Europe Open ou dans un calendrier supplémentaire.

### Licence International Side-car Pilote et Passager

Âge minimum pilote Side-car : année de naissance **2001**

Âge minimum passager Side-car : année de naissance **2001**

- La licence est valable pour toutes les courses **Side-car** du championnat suisse et des courses internationales.

### Licence National Side-car Pilote et Passager

Âge minimum pilote Side-car : année de naissance **2001**

Âge minimum passager Side-car : année de naissance **2001**

- La licence est valable pour toutes les courses Side-car du championnat suisse.

### Licence Quad

Dès l'année de naissance **2001**, tu peux obtenir une licence Quad.

## 2.5 Demandes d'exception

Les demandes d'exception sont à communiquer à la **FMS-MX**. La commission FMS-MX traitera les demandes et prendra les décisions finales.

## 2.6 Aperçu

Kategorie / Catégorie	Lizenz / Licence	1-Veranst.Lizenz / Lic. 1-Manifest.	Arztzeugnis / Certificat médical
Kid 65	Kid/FIM EUROPE/FIM	X	
Mini 85	Mini/FIM EUROPE/FIM	X	obligatoire
Junior 125 2T	Junior/FIM EUROPE/FIM	X	obligatoire
Lites 250	National MX/FIM EUROPE	X	obligatoire
National Open	National MX/FIM EUROPE	X	obligatoire
Yamaha Cup	Yamaha Cup	X	obligatoire
Swiss MX2	Inter/FIM EUROPE/FIM	X*	obligatoire
Swiss MX Open	Inter/FIM EUROPE/FIM	X*	obligatoire
Side-car	Nat./Inter/FIM EUROPE/FIM	X	obligatoire
Quad	Inter/FIM EUROPE/FIM	X	obligatoire
Women	National MX/FIM EUROPE	X	obligatoire
Sénior	National MX/FIM EUROPE	X	obligatoire

\*Nur mit Bewilligung der FMS-MX / \*Seulement avec autorisation de la FMS-MX

## 3 INSCRIPTIONS, PILOTE ET TEAMS

### Calendrier des courses

Calendrier actuel, résultats

- Championnat Suisse  
[www.swissmoto.org](http://www.swissmoto.org)
- Championnat d'Europe  
[www.fim-europe.com](http://www.fim-europe.com)
- Grand Prix, Championnat du Monde  
[www.fim-live.com](http://www.fim-live.com)  
[www.mxgp.com](http://www.mxgp.com)

### Règlement particulier

Le règlement particulier de l'organisateur est limité aux données de la manifestation (tracé, horaire, catégories, etc.).

Les règlements particuliers, horaires, formulaires 1 manifestation et formulaires techniques doivent être commandés en ligne sur : [www.swissmoto.org](http://www.swissmoto.org).

### 3.1 Inscriptions

#### Participation

Tous les pilotes en possession d'une licence annuelle FMS sont autorisés à prendre le départ des courses de coupe ou championnats suisses FMS (ATTENTION : Swiss MX Open également avec licence étrangère FIM/FIM Europe). L'organisateur doit accepter tous les pilotes conformes aux conditions inscrits à une manifestation, sous réserve de restrictions cantonales et/ou de restrictions relatives au permis de conduire.

#### Participation de licenciés SAM

Les pilotes SAM Inter peuvent participer au championnat suisse FMS dans les catégories Inter (Swiss MX2 et Swiss MX Open). Ceci est également valable pour les pilotes FMS Inter pour les courses SAM ! Il n'y a pas besoin

de licence supplémentaire ni d'extension. Pas de participation au classement annuel du championnat mais uniquement classement du jour, coupe et prime d'arrivée. L'inscription doit se faire en ligne via [www.swissmoto.org](http://www.swissmoto.org).

### Inscription

Tous les pilotes **doivent** s'inscrire ou désinscrire en ligne sur [www.swissmoto.org](http://www.swissmoto.org) jusqu'au plus tard le mercredi avant la manifestation, à 12h. Passé ce délai, un supplément « last minute » de 30.- CHF sera encaissé et reviendra à l'organisateur.

### Inscriptions pour les manifestations internationales

Grand-Prix / Championnat d'Europe

Les inscriptions pour Side-car ou Grand Prix Solo ou Championnat Européen doivent être envoyées au moins 35 jours avant la manifestation au secrétariat FMS.

**Pour tous les pilotes solos ou Side-car désireux de participer à une Grand Prix**, l'inscription FIM doit se faire par l'intermédiaire de la FMS au moyen du formulaire d'inscription FIM !

### Envoi des inscriptions pour toutes les manifestations à l'étranger

Ceux qui reçoivent un formulaire d'inscription par l'organisateur doivent fournir une copie de l'autorisation de départ de la FMS à l'organisateur ou à la fédération motocycliste concernée. Les pilotes sans autorisation de départ annuelle peuvent la demander au secrétariat FMS.

### Désinscription / excuse

En cas d'empêchement grave (maladie, accident, etc.), la désinscription doit se faire en ligne sur [www.swissmoto.org](http://www.swissmoto.org) jusqu'au vendredi minuit avant la course. Les pilotes non excusés ou hors délai se verront remettre une amende de 30.- CHF qui sera versé à l'organisateur.

### Empêchement à l'étranger

Les absences non excusées qui nous sont transmises par les fédérations compétentes seront jugées par la commission concernée et une amende de 100.- CHF au minimum sera attribuée.

### Inscriptions

Chaque pilote doit présenter sa licence ou le formulaire de licence journalière rempli ainsi que le formulaire technique signé (si nécessaire, voire point 4.1). **Selon les indications du règlement particulier, les casques/protections dorsales/maillots numérotés doivent être présentés lors de l'inscription !**

### Tarifs d'inscriptions

<b>2017</b>	<b>Kid 65</b>	<b>Mini 85</b>	<b>Junior</b>	<b>National Open, Lites 250, Senior, Yamaha Cup, Women</b>	<b>Swiss MX 2, Swiss MX Open, Swiss- Side-car</b>
CHF	50.-	50.-	60.-	60.-	80.-

Quand un organisateur doit annuler/interrompre une manifestation en raisons de mauvais temps/accident, les primes d'inscriptions doivent être retournées comme suit :

- Lorsque la manifestation est interrompue/annulée avant les premiers essais, chaque pilote reçoit 60% de sa prime d'inscription.
- Après les essais/qualifications, chaque pilote reçoit 40% de sa prime d'inscription.
- Dès qu'une course a débuté, il n'y aura pas de remboursement aux pilotes.

L'organisateur doit quand même supporter les frais lors d'annulation d'une manifestation, parfois même plus que lorsque tout se déroule normalement.

Lorsqu'une manifestation est annulée pour cause de manquement à la sécurité ou au respect des règles établies, l'organisateur devra reverser la totalité des primes d'inscriptions aux pilotes.

### **Numéros de départ**

Les n° de départ seront attribués selon ces critères :

1. N° de départ en mondial / championnat européen
2. Classements de l'année précédente (les n° 1-3 ne seront pas attribués à d'autres pilotes)
3. N° de départ de l'année précédente

Dans toutes les catégories, le n° de départ seront communiqués par le secrétariat FMS.

À l'exception de la coupe Yamaha, où l'organisateur décide des n°s attribués.

Les pilotes titulaires d'une licence annuelle se verront attribuer un n° de départ fixe par le secrétariat FMS et sera valable pour toute la saison.

### **Pilotes étrangers et licence journalière**

Les pilotes étrangers ou licenciés à la journée reçoivent également leur numéro de la part du Secrétariat FMS.

### **3.2 Droits et devoirs du pilote et de ses accompagnants**

- Le participant s'engage à avoir un comportement sportif et à ne pas porter de paroles/actes désobligeants envers le public, l'organisateur, les officiels, la FMS ou ses concurrents.
- Le pilote doit être en bonne santé physique et mentale.
- Le pilote est responsable des faits et gestes des membres de son entourage et en assume les conséquences.
- L'utilisation de musique portative pendant les essais/courses est proscrite.
- Le pilote ne doit pas mettre en danger les autres pilotes, mécaniciens, assistants, officiels, bénévoles, visiteurs, etc. – sur la piste ou en dehors.
- La moto ne doit pas être démarrée par une autre personne que le pilote en dehors des box et de la pré-grille.
- La conduite dans les box doit se faire de manière respectueuse.
- La piste ainsi que le terrain occupé doivent être respectés et maintenus dans un état respectable
- La conduite autour de la piste doit se faire à **l'allure du pas**.
- Les ordres donnés par les officiels, bénévoles, organisateurs doivent être suivis et respectés.
- Les équipements électroniques de communication entre assistant et pilote (passager) sont interdits.

#### **3.2.1 Aide externe**

L'aide de la part de personnes externes sur la piste est interdite sauf de la part des commissaires désignés par l'organisateur pour assurer la sécurité sur le terrain. Ceci est valable pour toutes les catégories.

#### **Sanctions**

- En course = Disqualification
- Pendant les essais = + 5 places sur la grille de départ

### 3.3 Passes / laissez-passer

#### Carte de box

Chaque pilote reçoit, avec sa licence annuelle, 2 cartes permettant l'accès aux box. Les pilotes étrangers ou licenciés à la journée reçoivent lesdites cartes sur place lors de l'inscription et doivent les restituer au bureau de course à la fin de la manifestation.

#### Bracelets d'entrées

Les pilotes reçoivent lors de l'inscription au maximum 3 bracelets d'entrée (pour les manifestations qui en nécessitent).

#### Laissez-passer

Les Laissez-Passer seront distribués par le secrétariat (teams, importateurs, presse, photographes).

### 3.4 Participation à l'étranger

#### Participation en championnat d'Europe/du Monde

L'inscription à ce type de manifestation est établie selon la Gradingliste de la commission sportive FMS-MX. La commission Motocross (FMS-MX) établit une liste de pilotes prioritaires par catégorie qui sera réévaluée à mi-saison selon **les résultats intermédiaires du classement général**. Les inscriptions à ces courses seront basées sur cette Gradingliste.

Conditions :

1. Priorités aux pilotes de nationalité suisse ou avec une résidence permanente en Suisse
2. Classement du championnat suisse / mondial / européen de l'année précédente
3. Les pilotes qui roulent l'intégralité du mondial / europe ou qui y ont déjà disputé des courses ont la priorité

Lors d'une manifestation FIM/FIM EUROPE en Suisse, il est possible de proposer des pilotes.

Gradingliste 1-reste inchangée jusqu'à la séance de mi-saison de la FMS-MX.

Gradingliste 2-sera modifiée selon les critères suivants :

1. points en championnat du Monde / d'Europe
2. qualification pour les courses de championnat du Monde / d'Europe
3. championnat suisse

#### Sélection de l'équipe nationale

La sélection pour la participation au Motocross des Nations (Coupe de l'Avenir) sera établie selon les critères suivants :

Passeport suisse (obligatoire selon FIM), **licence FMS**, points en championnat du Monde/d'Europe, qualifications en championnat du Monde/d'Europe, classement en championnat suisse, état physique, motivation.

**La décision définitive sera prise par la commission FMS-MX en collaboration avec le Team Manager.**

#### Demande d'exception

Toute demande d'exception doit être faite par écrit au secrétariat FMS. Ces demandes seront traitées par la commission FMS-MX.



## 4 RÈGLEMENT TECHNIQUE

Le pilote assume en tout temps la responsabilité que sa moto et son équipement soient en bon état.

Catégorie / cylindrée / poids

<u>Catégorie</u>	<u>Type</u>	<u>Cylindrée</u>
Swiss MX Open / National Open/ <b>Sénior</b>	2T	250cc - 300cc
	4T	250cc – 650cc
Lites 250	2T	100cc - 125cc
	4T	175cc – 250cc
Swiss MX2	2T	100cc -125cc
	4T	175cc -250cc
Junior 125 2T	2T	100cc – 125cc
Inter Side-Car / National Side-car	2T	750cc
	4T	1000cc
Mini 85	2T	65cc – 85cc
	4T	85cc – 150cc
Kid 65	2T	65cc+tolérance 3cc
<b>Women</b>	2T	85cc – 300cc
	4T	150cc – 650cc

Kid 65: Roues selon règlement FIM (avant 14", arrière max. 12")

Mini 85: Roues selon règlement FIM (avant 19", arrière max. 16")

### Limite de poids

Poids minimum :

65 cc	53 kg
85 cc	65 kg
125 cc	88 kg
150 cc 4T	73 kg
250 cc	95 kg
500 cc	102 kg

### 4.1 Machines

Les motos doivent correspondre au règlement technique FIM.

**Chaque moto doit être enregistrée lors du contrôle technique avec un numéro de châssis valable. L'enregistrement se fait au moyen du formulaire technique ad-hoc.**

**Chaque pilote licencié doit apporter le formulaire technique de sa moto dûment rempli lors de la première course. Celui-ci est valable pour la saison complète ! Les changements de moto doivent être annoncés avant l'utilisation de la machine !**

**Les licenciés à la journée et pilotes avec licence étrangère doivent remplir le formulaire technique de la machine à chaque course.**

Un pilote peut inscrire sur le **formulaire technique** une seconde moto à son nom et numéro. Cette machine doit correspondre aux mêmes critères de cylindrée que la première et correspondre aux conditions de la même catégorie.

Une seule machine est autorisée par manche. Les changements de moto sont interdits dès l'entrée en pré-grille.

Lors de dommages irréparables, une **moto de réserve** peut être enregistrée ultérieurement. Celle-ci doit avoir la **même cylindrée et doit correspondre aux conditions de la même catégorie que la première moto**.

### Guidon

La largeur du guidon doit être de min. 600 mm, max. 850 mm.

**La protection de guidon est obligatoire sur toutes les machines.**

**En cas d'absence de protection de guidon, le pilote de la machine concerné peut être refusé de la séance d'essais/de la course.**

### Coupe-circuit

Toutes les motos doivent être équipées d'un coupe-circuit au guidon fonctionnant par interrupteur ou bouton. Celui-ci doit être accessible facilement, sans que la main ne quitte le guidon.

Pour le side-car, le coupe-circuit doit être aussi proche que possible du milieu du guidon. Celui-ci sera relié au poignet droit du pilote par un câble non-élastique et d'une longueur et solidité suffisantes. Un câble spiral (câble de téléphone) d'une longueur maximale de 1 m est toléré.

### Protège-pignon

Le pignon de sortie de boîte doit être couvert par une protection. Une protection de chaîne doit être utilisée afin qu'aucune partie du corps ne puisse se coincer entre la chaîne et la couronne.

**Toutes les autres caractéristiques techniques doivent être suivies selon le règlement FIM.**

## **4.2 Contrôle de bruit**

- Pour la mesure, le microphone sera placé à une distance de 2,0 m depuis la ligne centrale de la moto et à un angle de 45 degrés depuis le point de contact entre la roue arrière et le sol (+/- 5 cm.)
- Le microphone doit être situé à une hauteur de 135 cm et être dirigé vers le haut à un angle de 10 degrés (+/- 5°).
- La mesure de bruit est effectuée lorsque le moteur tourne à plein régime (régime maximum) et dure max 2 secondes (en faisant attention au régime moteur !)
- Pour la mesure, le moteur doit être chaud (température de fonctionnement).
- Des protections de l'ouïe doivent être portées durant la mesure.
- L'appareil de mesure doit être fixé au maximum.
- Les données suivantes seront utilisées selon le règlement technique de la FIM / FIM EUROPE:

### **Limite de bruit machines solo :**

Limite max. avant la course	<b>114 dB/A</b>	<b>112 dB/A + 2 dB/A tolérance</b>
Limite max. après la course	<b>115 dB/A</b>	<b>114 dB/A + 1 dB/A tolérance</b>

### **Limite de bruit MX Side-car 2 temps :**

Limite max. avant la course	<b>112 dB/A</b>	<b>110 dB/A + 2 dB/A tolérance</b>
Limite max. après la course	<b>113 dB/A</b>	<b>112 dB/A + 1 dB/A tolérance</b>



#### 4.5 Carburant

Essence sans plomb sans additif selon les normes FIM.

#### 4.6 Numéros de départ

Il est obligatoire d'avoir les bons numéros sur la moto (devant et sur les côtés) et ceux-ci doivent être fixés solidement et être bien visibles (cf. normes FIM Europe / FIM). Les numéros dans le dos sont obligatoires pour les essais chronométrés et les courses.

##### Normes des numéros FIM

Taille minimum	Avant	Côtés
Hauteur des numéros	140 mm	100 mm
Épaisseur du trait	25 mm	25 mm
Espace entre les chiffres	15 mm	15 mm

Des polices d'écriture standards doivent être utilisées.

##### Maillots

Chaque coureur ayant une **licence annuelle** doit porter un maillot avec son numéro de départ indiqué dans le dos. Les caractéristiques suivantes sont à respecter : le numéro de départ doit apparaître en couleurs contrastées. La hauteur des chiffres doit être de min. 20 cm et dans une police d'écriture conventionnelle. Le numéro doit être **bien visible dans le dos**. Il est obligatoire de porter les numéros de départ lors des essais libres et chronométrés ainsi que lors des courses.

Nous conseillons aux coureurs de ne pas acheter un stock trop important de maillots, car le numéro change d'année en année. Les numéros doivent être identiques maillots – motos. **Si ce n'était pas le cas, les numéros devront être collés sur le maillot.**

Les maillots des coureurs étrangers et des coureurs au bénéfice d'une licence journalière devront correspondre à la machine (à défaut pas de n°). La responsabilité revient au pilote.

Si les numéros manquent:

- La première fois = avertissement
- Dès la seconde fois = + 5 places en course/ + 2 places sur la grille de départ

#### 4.7 Règlement FIM/FMS concernant la publicité

La publicité (sponsors) peut être placée sur l'équipement du pilote, sur la machine et sur le casque en tenant compte des recommandations des fabricants.

Il est rappelé que dans certains pays (p.ex. Suisse et France), toute publicité pour le tabac et l'alcool de plus de 40° est interdite. En Suisse, selon l'ordonnance sur les denrées alimentaires : interdiction sur l'athlète et la machine.

## 5 DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION

### 5.1 Briefing pilotes

Lors de chaque manifestation, un briefing avec les pilotes peut être organisé par l'organisateur ou par le commissaire FMS. Ces réunions se déroulent par catégories ou ensemble.

L'heure et l'endroit **peuvent** être inscrits dans le règlement particulier (horaire) de la manifestation.

### 5.2 Lavage

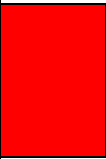
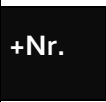




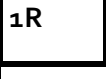
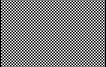
Il est interdit de laver les machines dans le parc des coureurs lorsque l'organisateur met à disposition une place de lavage avec au moins 10 installations (voir règlement particulier et briefing). En cas de non-respect de cette règle, des sanctions seront appliquées.

### 5.3 Transpondeur

Le pilote est responsable de la fixation et de la perte éventuelle de son transpondeur. Il doit le ramener **propre** au bureau de course ou à l'endroit indiqué au plus tard 30 minutes après la dernière manche. Lors de retard dans la rétribution du transpondeur, les frais y dépendant seront facturés au pilote. **Lors de la perte du transpondeur, le montant de 350.- CHF sera facturé au pilote concerné.**

### 5.4 Signaux officiels

Les signaux d'indication doivent être communiqués via des drapeaux de **600 mm x 600 mm** selon ces codes :

Drapeau	Signification
	arrêt obligatoire pour tous les pilotes <b>retour en pré-grille avec la plus grande prudence !</b>
	arrêt pour le pilote concerné
	<b>Danger immédiat,</b> <b>dépassement et saut interdits</b>
	laissez place au pilote plus rapide d'un tour arrivant derrière
	départ libre, départ des essais chronométrés
	la course dure encore 2 tours
	la course dure encore 1 tour
	fin de la course

L'âge minimal pour les commissaires de piste est de **16 ans**.

Sanctions en cas de non-respect du drapeau indiqué par un officiel (commissaire de piste, samaritain, directeur de course, commissaire sportif, commissaire technique, président de la manifestation, etc.) :

- En course : + 5 places au classement de la course en question
- Aux essais : + 2 places sur la grille de départ

En cas de récidive ou en cas de mise en danger, d'autres sanctions peuvent être appliquées.

#### Drapeau noir

- En course : disqualification
- Aux essais : disqualification ou, en cas de problème de transpondeur, passage nécessaire par les box

Le jury se réserve le droit d'attribuer d'autres sanctions.

### 5.5 Catégories / sessions

Catégorie	Coupe / CS	essais libres	essais chronos	essais libres / chronos	tour de recon.	nb de manches	courses
Kid 65	Cup	*5+15'	Chrono 15'	-	JA	2 m.10' 2Rd	40+2 Res
Mini 85	CS	*5+15'	Chrono 20'	-	JA	2 m.15' 2Rd	45+2 Res
Women	Cup	*5+15'	Chrono 20'	-	JA	2 m.15' 2Rd	45+2 Res
Juniors	CS	*5+15'	Chrono 20'	-	JA	2 m.20'	45+2 Res
National	CS	*5+15'	Chrono 20'	-	JA	2 m.20'	45+2 Res
Sénior	CS	*5+15'	Chrono 20'	-	JA	2 m.20'	45+2 Res
Yamaha Cup	Cup	*5+15'	Chrono 20'	-	JA	2 m.20'	45
Side-car	CS	x	x	10' + 15'	JA	2 m.18'	30+ 2 Res.
Swiss MX2	CS	*5+15'	Chrono 20'	-	JA	2 m.25'	40+2 Res
Swiss MX	CS	*5+15'	Chrono 20'	-	JA	2 m.25'	40+2 Res

Toutes les courses doivent être effectuées sur toute la durée du championnat selon la formule "temps + 2 tours".

#### Entraînements de départs

Dans les catégories Yamaha-/Women et Scott Kids Cup, les entraînements libres et chronométrés peuvent se dérouler conjointement. Dans ce cas, il sera prévu 5 min d'essais de départs et 20 minutes d'essais chronométrés.

### 5.6 Essais / essais de départ / essais chronométrés et qualifications

Lorsque rien n'est précisé, les essais de départ sont autorisés 5 mn avant les essais libres. Les qualifications sont arrêtées selon la durée de celles-ci et l'ordre de départ sera établi à ce moment-là, selon les temps au tour.

Chaque pilote doit avoir effectué **au moins** un tour chronométré en essais libres ou chronométrés. L'ordre de départ sera établi selon les temps des essais chronométrés. Si un pilote n'a pas de temps issu des essais chronométrés mais qu'il figure parmi les 40 (45) qualifiés, il **partira en dernière position**. Un pilote ne peut échanger sa place sur la grille avec un concurrent. Si un pilote manque en pré-grille, il sera remplacé par l'un des deux pilotes qualifiés de réserve. Les pilotes de réserve partent en dernier. Lorsque la séance d'essais chronométrés se déroule en deux groupes, pour la course, 23 pilotes se qualifient du groupe A et 22 du groupe B. Le 24<sup>ème</sup> pilote du groupe A et le 23<sup>ème</sup> du groupe B sont pilotes de réserve.

## 5.7 Nombre de pilotes

<u>Catégories</u>	<u>max. au départ pour les manches</u>
Swiss MX2/ Swiss MX Open	40 + 2 réserve
Side-car	30 + 2 réserve
Mini 85/ Junior 125 2T/ Lites 250/ Women	45 + 2 réserve
Sénior/ National Open	45 + 2 réserve
Kid	40 + 2 réserve
Yamaha Cup	45

## 5.8 Courses

### Pré-grille

- La pré-grille est fermée 10 min. avant la manche en question **comme l'indique l'horaire**.
- Lorsque du retard est pris sur l'horaire officiel, la pré-grille sera fermée au moment où le drapeau à damier sera présenté au vainqueur de la manche en cours.
- Les pilotes arrivés en retard perdent leur droit à leur place sur la grille. Ils doivent prendre place derrière, ceci dans l'ordre de leur arrivée en pré-grille

**Avant une manche, lorsqu'une moto est placée en pré-grille, elle n'a plus le droit d'en être sortie. Un pilote qui sort de la pré-grille avec sa moto avant le départ n'a pas droit d'y prendre part.**

Dans toutes les catégories, 2 pilotes de réserve seront acceptés en pré-grille, afin de remplacer les éventuels absents parmi les pilotes qualifiés. Lorsque moins de 40 (45, 30) pilotes sont présents, les pilotes en retard partiront dernier. Le commissaire FMS est responsable de surveiller la pré-grille et de décider des éventuelles sanctions. Il est strictement interdit de fumer en pré-grille.

La machine doit être sortie de la pré-grille et poussée jusqu'au départ par le pilote. La pré-grille doit, dans la mesure du possible, être à côté du départ.

Les personnes non autorisées comme **enfants et** chiens, etc. n'ont pas d'accès en pré-grille.

### Tour de reconnaissance

Un tour de reconnaissance est obligatoire avant chaque course (pour l'organisateur). Celui-ci doit être relevé dans le programme du jour. La participation des pilotes au tour de reconnaissance est libre.

### Procédure de départ

Quand toutes les places de la première ligne sont occupées, les pilotes restants prennent place dans la deuxième ligne, **derrière la poutre**. Un changement ultérieur de la place de départ est exclu. Personne n'est admis dans la zone devant ou derrière la grille de départ en dehors des **pilotes**, des officiels et des photographes.

Les pilotes doivent se tenir uniquement derrière la grille de départ et améliorer leur place de départ uniquement depuis cet endroit. Aucun outil **ni fluide** n'est autorisé à cet endroit. L'aide de la part d'un tiers est interdite.

Jusqu'au moment où tous les coureurs ont atteint la grille de départ, le starter présente le drapeau vert. Lorsqu'ils sont tous placés, le panneau "15 secondes" est levé. Après ces 15 secondes, le panneau "5 secondes" est présenté et dans un temps de 5 à 10 secondes, la grille de départ est débloquée. La procédure de départ ne doit pas être interrompue. Cette procédure est valable pour toutes les catégories. **Attention**: les pilotes placés en seconde ligne ne devront prendre le départ qu'au moment de la chute de la grille.

## Aide au départ

L'assistance technique dans la zone de départ est uniquement autorisée immédiatement après le départ et seulement derrière le bloc de départ. Un repose-pied supplémentaire est autorisé, cependant, il doit être constitué exclusivement **de Sagex, de sable ou de terre**.

## Départ échoué

En cas de départ râté, la course est annulée par drapeau rouge et les pilotes sont invités à revenir à la pré-grille puis, sans tour de reconnaissance, à la grille de départ. Si la grille ne tombe pas correctement après 3 tentatives ou 5 mn, le départ sera donné au drapeau.

## Arrêt

Le directeur de course a le droit d'arrêter **une manche ou une séance d'essais** pour des raisons de sécurité ou dans des cas de force majeure.

**Nous prions les pilotes, après un arrêt de course, de rouler avec la plus grande prudence jusqu'à la pré-grille, où plus amples informations seront fournies quant au déroulement de la suite de la compétition.**

## Arrêt de course

Si le directeur de course **arrête une course avant la première moitié de la durée initiale** de la course (comptée sur le temps de base, sans les 2 derniers tours supplémentaires), cette course est répétée ou déclarée nulle et non-valable.. Si la manche est interrompue après ce délai, le classement du tour précédant l'arrêt est déclaré comme résultat final.

Le jour de la manifestation, le jury décide d'une interruption ou d'une éventuelle annulation d'une partie de l'événement.

*En arrête de course les pilotes doit rentrer en prés grille et attendre les Information du directeur de course*

## Mesure de bruit après la séance d'essais / course

**Il est en tout temps possible, avant ou après les essais ou manches, qu'un contrôle de la moto et de l'équipement du pilote soit exigé.**

## **5.9 Résultats**

Seules les marques officiellement reconnues et les noms de propriétaire d'une licence FMS constructeur / importateur peuvent être utilisés (voir la liste dans l'agenda FMS et code juridique).

### Vainqueur du jour

Le vainqueur d'une course est le pilote qui passe en premier la ligne d'arrivée. Les pilotes suivants sont classés selon leur ordre de passage de la ligne d'arrivée.

Le vainqueur d'une course est le coureur qui franchit le premier la ligne d'arrivée. Les coureurs qui suivent seront arrêtés lorsqu'ils passent la ligne d'arrivée.

Tous les coureurs seront classés dans leur ordre d'arrivée et selon le nombre de tours effectués, c.à.d. tous les coureurs qui terminent la course dans le même tour que le vainqueur seront classés dans l'ordre qu'ils passent la ligne d'arrivée, suivis des coureurs avec un tour en moins, puis deux tours en moins, et ainsi de suite. Un coureur doit franchir la ligne d'arrivée dans les 5 minutes qui suivent l'arrivée du vainqueur, c.à.d. les coureurs ont 5 minutes pour terminer le tour sinon il ne sera pas pris en compte dans leur résultats.

Le pilote doit passer au moins une fois la ligne d'arrivée pour être classé. Si ce n'est pas le cas, il est considéré n'ayant pas pris le départ !

La procédure pour déterminer l'ordre dans les résultats des coureurs qui n'ont pas terminé le tour dans les 5 minutes après l'arrivée du vainqueur sera selon le nombre de tours effectués et, en cas d'ex aequo, selon leur ordre d'arrivée à la fin du tour précédent.

Un tour = passage ligne d'arrivée à ligne d'arrivée. Selon règlement FIM.



Ordre des priorités pour déterminer le vainqueur du jour: par manche seront attribués des points selon système du CS. Classement: le plus de points d'une, de deux ou trois manches. Si égalité de points, la meilleure dernière manche est déterminante.

### Évaluation

Le jury décide si une course avec les pilotes minimum est évaluée ou supprimée.

### Remise de prix

Les trois premiers du classement du jour doivent participer à la remise de prix. Au contraire, son droit sur les primes et coupe est perdu (en faveur de l'organisateur)

### 5.10 Contrôle anti- dopage et alcoolémie

Selon dispositions de la FIM/FMS et Swiss Olympic Association, chaque licencié peut être soumis à un contrôle anti-dopage et d'alcoolémie.

Pénalités: selon les dispositions de Swiss Olympic Association.

### 5.11 Primes

Catégorie	Kid 65	Mini 85	Junior / Lites	National / Sénior	INTER Swiss MX2	INTER Swiss MX Open
Rang	class. du jour	class. du jour.	class. du jour.	class. du jour.	par manche	par manche
1	50.-+Cup	50.-+Cup	60.-+Cup	60.-+Cup	450.-	450.-
2	50.-+Cup	50.-+Cup	60.-+Cup	60.-+Cup	300.-	300.-
3	50.-+Cup	50.-+Cup	60.-+Cup	60.-+Cup	200.-	200.-
4					150.-	150.-
5					140.-	140.-
6					120.-	120.-
7					100.-	100.-
8					90.-	90.-
9					80.-	80.-
10 – 20					70.-	70.-
					2400.00	2400.00
	150.00	150.00	180.00	180.00	4800.00	4800.00

Women Cup et Side-car : voir règlements annexes.

## 5.12 Points / Championnat

Les points ne seront distribués qu'aux pilotes licenciés FMS à l'année. Les pilotes étrangers et licenciés à la journée ne figureront que dans le classement du jour. Exception : Swiss MX Open, cette catégorie étant internationale. Les participants avec licence étrangère prennent part au classement du championnat.

### Table des points – classes Inter

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	25	6	15	11	10	16	5
2	22	7	14	12	9	17	4
3	20	8	13	13	8	18	3
4	18	9	12	14	7	19	2
5	16	10	11	15	6	20	1

### Table des points National (National Open/Séniors/Lites 250/Yamaha Cup/Juniors 125 2T/Mini 85)

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	50	11	35	21	25	31	15	41	5
2	47	12	34	22	24	32	14	42	4
3	45	13	33	23	23	33	13	43	3
4	43	14	32	24	22	34	12	44	2
5	41	15	31	25	21	35	11	45	1
6	40	16	30	26	20	36	10		
7	39	17	29	27	19	37	9		
8	38	18	28	28	18	38	8		
9	37	19	27	29	17	39	7		
10	36	20	26	30	16	40	6		

La table des points pour les catégories Side-car, Scott Kid's Cup et Women Cup est expliquée dans les règlements annexes.

### Manifestations comptant pour le championnat

Les manifestations comptant pour le championnat sont disponibles sous : [www.swissmoto.org](http://www.swissmoto.org).

### Attribution du titre

Aucun titre ne sera attribué si moins de 4 manches ont été disputées durant la saison dans la catégorie concernée. Toutes les manches indiquées comme telles comptent pour le championnat (exception : Kid's65 et Side-car → voir règlements annexes).

### Résultats biffé

Toutes les manche courues comptent pour les championnats (sauf les Kids 65 et les Sidecar voir Règles supplémentaires Scott Kids Cup et Sidecar)

Les Mini 85 ont 2 résultat biffé, ce qui signifie les deux plus mauvaises manches de l'année sont supprimées.

## Égalité des points

En cas d'égalité des points, l'attribution du titre se fera au nombre de victoires, ensuite des secondes places, etc. Si les concurrents ne peuvent toujours pas être départagés, les temps d'un certain nombre de courses seront additionnés. Si le résultat demeure le même, la décision revient à la commission.

### 5.13 Fête des Champions FMS

La FMS offre à ses licenciés les prix suivants :

- au Champion suisse une médaille d'or ainsi qu'un diplôme
- au second une médaille d'argent
- au troisième une médaille de bronze

#### **Les 3 premiers d'une Coupe FMS reçoivent une médaille.**

Les passagers seront classés pour autant qu'ils aient accompagné le conducteur durant plus de la moitié des courses prises en considération pour le résultat final de l'équipage.

La licence gratuite et d'éventuels autres prix sont réservés aux champions Suisses et vainqueurs de coupe présents à la fête des champions FMS.

La FMS délivre au constructeur ou importateur de la machine du champion suisse un diplôme à condition que le coureur ait participé à chaque manche comptant pour le titre avec une machine de la même marque. Pour recevoir ce diplôme, le constructeur ou l'importateur doit être en possession d'une licence de "constructeur importateur" FMS.

## 6 Règlement supplémentaire

Pour les catégories suivantes, un règlement supplémentaire a été rédigé :

Side-car / Women Cup / Scott Kids Cup

## 7 Officiels

Membres du Jury avec droit de vote

- |                         |                                 |                                |
|-------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| -FMS – MX Commission    | Commissaire Sportif (CS)        | avec licences FMS CS/CT valide |
| - FMS – MX Commission   | Commissaire technique (CT)      | avec licences FMS CT valide    |
| ou chef chronométrateur |                                 |                                |
| •                       | Président Comité d'organisation |                                |

Membres du Jury sans droit de vote

- |                                               |       |                             |
|-----------------------------------------------|-------|-----------------------------|
| - Directeur de course                         | (DC)  | avec licence FMS DC valide  |
| - Docteur ou de l'équipe médicale responsable |       |                             |
| - Secrétaire du Jury                          |       |                             |
| - Commissaire contrôle administratif          | (CCA) | avec licence FMS CCA valide |
| - Commissaire contrôle technique              | (CCT) | avec licence FMS CCT valide |

#### Autre aide officielle

Tous les commissaires et représentants de la manifestation sont compétents et garantissent un niveau de sécurité maximum entre autre:

- Chef de Piste
- Entretien de la piste
- Commissaires de piste
- Équipe médicale

Les personnes en fonction doivent prendre des décisions absolument neutres et objectives.

### 7.1 **FMS-MX Commissaire sportif (CS) – Président du Jury (Code sportif)**

Le commissaire sportif est nommé par la commission FMS- MX. Il doit être en possession d'une licence de commissaire sportif. Il est tenu de suivre avec succès un séminaire de directeur de course FMS tous les 3 ans.

Le CS officie sur la manifestation en tant que président du jury et doit veiller à ce que les dispositions du code sportif, les règlements motocross, le règlement particulier et le programme officiel soient respectés.

- Le CS doit être avoir une conduite exemplaire.
- Il doit convoquer et mener les réunions du jury.

### 7.2 **Commissaire technique FMS-MX (CT)**

Le commissaire au contrôle technique est nommé par la FMS- MX Commission et doit suivre avec succès un séminaire FMS tous les 3 ans.

Le CT est responsable de:

- **Contrôle des motos et / ou l'équipement du pilote**
- Vérification de l'horloge avec le chef chronométrateur
- **(Avec les aides du club) placement des pilotes à la pré-grille**
- **(Avec les aides du club) règle de pré-grille, voir art. 5.8 et 11.6 pré-grille**
- Contrôle du bruit sur demande du pilote ou de mécanicien pendant tout l'événement
- Contrôle de l'équipement : conformément à l'article 4.4 équipement du pilote.
- **État des motos (transpondeur, échappement, protection du pignon, largeur du guidon, contrôles de bruit après les manches)**
- récupérer les transpondeurs avec ACC et les aides.
- Rapport à la réunion du jury: commentaires et contrôles.
- **Le CS /CT doit envoyer ses rapports au secrétariat FMS. Le secrétariat tient une liste des contrôles appropriés et les fournit au CS/CT pour la prochaine course.**

### 7.3 **Commissaire Contrôle Technique (CCT)**

Le commissaire du Contrôle technique est nommé par l'organisateur et doit participer avec succès tous les 3 ans à un séminaire FMS.

- Le CCT soutient le commissaire CT FMS-MX ou le commissaire sportif dans les tâches mentionnées ci-dessus.

### 7.4 **Commissaire Contrôle Administratif (CCA)**

Le commissaire de contrôle administratif est nommé par l'organisateur et doit suivre avec succès un séminaire FMS, tous les 3 ans.

Charges :

- Encaissement des finances d'inscription
- Encaissement et établissement des licences une manifestation + versement au commissaire sportif sur place
- Contrôle des licences et autorisation de départ
- Remise des transpondeurs (support CHF 10.- ou € 10.-)
- Remise bracelets d'entrée aux mécaniciens et aides Voir art. 3.3 passes.
- Récupération des transpondeurs + nettoyage après la dernière manche (restitution de la caution ou pièce d'identité)

### 7.5 **Directeur de course (DC)**

Le directeur de course est nommé par l'organisateur, sa fonction est neutre entre la FMS et l'organisateur. Il est tenu de suivre avec succès un séminaire FMS de directeur de course tous les 3 ans. L'autorité et les responsabilités du directeur de course sont les suivantes :

- Le DC contrôle et assure que la manifestation se déroule selon le règlement.
- Il contrôle le tracé, il doit entreprendre des modifications de parcours sur demande du jury en vue d'améliorer et augmenter la sécurité des pilotes et des spectateurs.
- Le DC avec le chef commissaire de piste sont responsables de la formation des commissaires de piste. Des instructions sont notamment données avant les essais libres.
- Il surveille avec le CS l'organisation des pré-contrôles et se tient à disposition du CS. Il se tient à proximité du départ/arrivée en liaison avec tous les autres postes. (contact audio avec médecin, secouristes, responsable du tracé).
- Le DC est responsable de la disponibilité sur place de médecin, secouristes (ambulances), commissaires de piste.
- Le DC a le droit d'interrompre prématurément et de sa propre initiative un entraînement, manche de qualification ou de course pour des raisons de sécurité ou en cas de force majeure.
- **Le DC a le droit de refuser à un coureur, à un passager ou à un motorcycle de prendre le départ ou leur intimer l'ordre de se retirer de la course s'il juge cette mesure nécessaire pour des raisons de sécurité.**
- **Le DC a le droit de donner des ordres pour faire évacuer du circuit, de la piste ou du terrain et des alentours toute personne refusant de se conformer aux ordres d'un officiel responsable.**
- Il peut proposer au jury les recommandations suivantes; modification de programme, annulation d'une manifestation, sanctions ou exclusions d'un pilote ou d'une machine.
- D'autres compétences sont reprises dans le Code sportif FIM. (FIM 01.4.7)

## 7.6 Chronométrateur

**Le chronométrateur est nommé en consultation avec la FMS et Stephan Vetter. Ils doivent être compétents pour utiliser un système de chronométrage moderne avec transpondeur.**

## 7.7 Commissaire de piste

Les commissaires de piste seront fournis par l'organisateur. Ils doivent avoir au moins 16 ans et habillés de manière visible (gilet, etc.).

**Deux commissaires de piste sont nécessaires là où le drapeau bleu est utilisé.**

**Les commissaires de piste doivent être présents à l'heure le matin lors du briefing.**

# 8 SANCTIONS ET PROTÊTS

## 8.1 Recours et sanctions

Pour tout ce qui n'est pas prévu dans ce règlement, se référer au code disciplinaire et d'arbitrage de la FMS.

## 8.2 Protêts

Toute réclamation ou protestation doit être déposée, par écrit, au plus tard 30 minutes après la publication des résultats auprès du commissaire sportif ou du directeur de course.

Formes de réclamation: Art. 2.1+2.2 + 2.5 CD / 7.3.9 FIM

- Caution	réclamation ordinaire	CHF 100.--
- Caution supplémentaire pour	démontage d'une machine	<b>CHF 180.--</b>
- Caution supplémentaire pour	contrôle du carburant	CHF 1'200.--

Relations bancaires de la FMS : IBAN: CH96 0900 0000 1200 3456 0, BIC: POFICHBE

Un protêt ne peut être déposé auprès du Jury que par le licencié directement concerné / CDA 2,2, let. a) + FIM 01.5.33.

Aucune réclamation ne peut être faite contre une décision découlant d'un constat de fait prononcé par le DC, le Juge de départ ou d'arrivée (chronométrateur) ou tout autre officiel d'exécution (commissaire de piste et de stands)

Après avoir utilisé tous les moyens de droit et sans réponse de la part des instances de recours, celles-ci (CR FMS ou FIM Europe) doivent rétrocéder au pilote concerné la caution et les frais de procédure.

Date butoir : un an ou 12 mois à dater du pli recommandé lié au recours.

## 9 PISTE

### 9.1 Inspection/ homologation

L'inspection de la piste est effectuée par le TEAM de David Huguet. Une piste inspectée est considérée homologuée par la FMS.

Le rapport d'homologation/inspection doit être affiché au parc des coureurs.

Chaque piste est soumise à une homologation triennale. Une inspection du tracé doit toutefois avoir lieu chaque année. Si toutefois l'emplacement du circuit changeait ou des modifications importantes avaient lieu, cela impliquerait une nouvelle homologation. Une inspection du circuit a lieu avant chaque manifestation. Les frais de l'homologation / inspection sont à la charge de l'organisateur.

Sauf cas exceptionnel (sécurité, force majeure)

### 9.2 Longueur et largeur de la piste

Longueur minimale: International/National 1,5 km. Le jury peut exceptionnellement accepter des parcours minimum de 1,3 km. Le jury peut ainsi également exiger une autre distance du circuit dans une situation exceptionnelle.

Largeur minimale utilisable pour la machine: 6 m pour les solos et 6 m pour les side-cars.

La ligne droite après le départ: min. 60 m, max 125 m, pas de sauts sur la ligne droite. Voir Diagramme

### 9.3 Informations générales sur la piste

**Une piste de motocross dispose de toutes les installations requises à l'organisation d'une manifestation motocross. Le tracé peut être composé d'éléments permanents ou temporaires et constitués de matériaux naturels comme de la terre ou du sable. Des traversées d'eau ou de rochers sont interdites.**

Selon les circonstances, le jury peut décider des modifications du parcours avant le départ d'une manche.

### 9.4 Sécurité/ cordage

**En corrélation avec les autorisations cantonales et communales.**

Pour les side-cars ou courses de quads, les virages côté public doivent être assurés par un double cordage. La zone de sécurité est de 2 m et de 3 m dans les virages.

La distance entre deux pistes doit être au min. 6 m, sinon il faut sécuriser ces endroits par des barrières ou des bottes de paille. Le double cordage est obligatoire pour les pistes parallèles. Arbres, murs, etc. doivent être sécurisés par des bottes de paille ou d'autres matériaux. En MX, la largeur de la piste doit être obligatoirement délimitée par des piquets en plastique de 50 cm hors terre, qui peuvent être reliés par des banderoles en plastique.

La zone de sécurité entre la piste et la zone réservée au public est de 2 m, **au virage de départ au moins 3 m de zone de sécurité**. Cette zone de sécurité est délimitée, à l'extérieur, obligatoirement par un cordage et des filets de protection ou des chabouris. Les délimitations intérieures des virages avec pneus ne sont pas autorisées.

Conseil FIM: talus en terre.

## 9.5 Vitesse moyenne

La vitesse moyenne maximale sur la durée de la course est de 65km/h.

## 9.6 Washboards/Whoops/Rollings Waves

Des sections de « Washboards » et de « Whoops » ne sont pas autorisées

Des sections de « Rollings Waves » peuvent être incorporées à une piste.

Détails techniques : 8 m à 12 m de longueur au maximum et 100 cm hauteur au maximum

Ce sont des lignes directrices, nous prions les organisateurs de prendre contact avec l'équipe dirigée par David Huguet.

## 9.7 Box/ zone de réparations

Une zone doit être prévue, au bord de la piste, pour les réparations et le panneautage pendant les courses.

Attention ! Cette zone doit être clairement visible par les pilotes et si possible à un endroit propice pour une vue d'ensemble du circuit.

L'entrée ainsi que la sortie doit être signalée par des panneaux.

Cette zone de réparation/signalisation ne fait pas partie de la piste. Dès lors, l'aide extérieure est autorisée.

Les pilotes doivent rouler de manière décente dans les box.

Dans la zone de réparations, la présence de personnes non autorisées, en particulier enfants, chiens, etc. n'est pas tolérée.

Il est absolument interdit de fumer.

## 9.8 Poste de secours

Les postes de secours principaux doivent être situés en dehors de la piste.

Les postes de secours doivent être placés de telle sorte que, dans la mesure du possible, toutes les parties de la piste puissent être atteintes en même temps.

## 9.9 Parc fermé

L'emplacement de la mesure de bruit (parc fermé) doit se trouver sur le retour du circuit vers le parc des coureurs.

La distance entre l'appareil de mesure et un obstacle fixe est de min. 10 mètres.

Le bruit en arrière plan ne doit pas dépasser 100 dB.

L'accès à la place de mesure n'est autorisé que pour les pilotes, mécaniciens et officiels FMS.

## 10 RÈGLEMENT MÉDICAL

### 10.1 Le personnel médical sur place

Pour chaque course, la zone médicale doit comporter au moins les personnes suivantes:

Médecin avec une formation appropriée

- Diplôme FMH en tout domaine médical
- expérience avérée en médecine d'urgence
- accessoirement un certificat médecin d'urgence FA SGNOR

1 (de préférence au moins 2) ambulancier qualifié

- diplôme paramédical
- assistant de secours

Deux sauveteurs avec certificat BLS-AED

L'infrastructure médicale et sanitaire (ambulance ou salle d'urgence) est sous la responsabilité de l'opération de sauvetage (prestation opérationnelle) et du médecin (prestations médicales).

Par les services d'urgence, un chef d'équipe sanitaire est nommé et fonctionne comme personne de contact entre l'organisateur et est en contact radio constant avec la direction de course. Le médecin sur place est responsable de l'équipe médicale de l'événement.

Un arrêt de course immédiat pour des raisons médicales peut être exclusivement requis par le médecin de la course au directeur de course. La décision d'arrêt de la course pour des raisons médicales est précipitée avec le directeur de course et le médecin.

### 10.2 Équipement

L'infrastructure et le matériel nécessaires doivent être disponibles pour toute urgence médicale et tout cas de blessure.

L'infrastructure médicale et sanitaire (ambulance ou salle d'urgence) est sous la responsabilité de l'opération de sauvetage (prestation opérationnelle) et du médecin (prestations médicales).

Si possible, le passage de la piste doit être dégagé afin d'évacuer une personne blessée.

L'autorisation de circuler sur la piste avec des véhicules de sauvetage ne peut être donnée que par le directeur de course.

Le personnel médical traversant la piste doit toutefois être restreint au minimum.

### 10.3 Information

Les services médicaux locaux et cantonaux, centrales d'appels d'urgence, services de traumatologie sont à informer au moyen du formulaire online ([www.swissmoto.org](http://www.swissmoto.org)) au plus tard 14 jours avant la manifestation.

### 10.4 Rapport d'accident

Le service d'ambulance est tenu de remplir le rapport de l'accident complet. Le médecin en est responsable. Celui-ci doit soit être remis au commissaire sportif sur place ou envoyé à l'assureur de l'événement (Kammer Erich, Zurich Assurance). Le rapport restera confidentiel en tout temps.



## 10.5 Accident

Après un accident, le DC / CS ou le médecin peut demander un contrôle médical avant le prochain entraînement / course.

### Retrait de l'autorisation de départ

Le commissaire sportif/directeur de course et le médecin peuvent retirer l'autorisation de départ si la santé du pilote est à risques ou s'il refuse le contrôle médical requis.

### Certificat médical après un accident

Dans des cas justifiés, après un accident, un certificat médical peut être demandé pour la prochaine course. La décision va être prise que par le médecin responsable sur place. Le pilote concerné sera informé au plus tard le mardi après la course.

Le formulaire qui doit être rempli par le médecin traitant peut être téléchargé sur le site [www.swissmoto.org](http://www.swissmoto.org). Il doit être signé envoyé avant la prochaine course au Secrétariat FMS ou être remis au commissaire sportif responsable en place.

## 10.6 Dispositions en cas d'accident

Dispositions en cas d'accident

Les frais de guérison sont couverts par l'assurance professionnelle ou privée du coureur. Nous vous prions de lire attentivement les explications publiées dans le code juridique. Pour des questions d'enregistrement, le coureur, lors d'un accident grave, doit demander un formulaire "déclaration d'accident" visé par le commissaire FMS présent à la manifestation.

- Si le commissaire FMS n'est plus sur place, il faut demander le formulaire à son domicile et non au secrétariat FMS (voir adresses dans agenda FMS ou dans le RP).
- La déclaration d'accident doit être envoyée à la FMS dans les trois jours suivant l'accident.
- Pour les accidents à l'étranger, le même délai doit être observé pour annoncer l'accident. Pour ces cas, les formulaires sont à demander au secrétariat FMS.

## 11 INSTALLATION

### 11.1 Chronométrage

CAHIER DES CHARGES POUR LES ORGANISATEURS AVEC CHRONOMETRAGE PAR ORDINATEUR  
INFRASTRUCTURE A METTRE A DISPOSITION

#### A) LOCAL DE CHRONOMETRAGE

La remorque FMS sera mise gratuitement à disposition des organisateurs.

#### B) Installation pour l'affichage des résultats dans le box

Une construction contre les intempéries doit être à disposition pour l'affichage des résultats.

- Caisse en bois dim. env. 70 x 70 x 70 cm, avec protection contre la pluie sur le devant et un trou de 7cm sur l'arrière pour le passage des câbles.
- Alimentation 220 V / 10 A / 50Hz (doit être garanti en tout temps, év. avec un groupe électrogène de secours)

#### C) Installation pour l'affichage des résultats du speaker

- Emplacement adéquat et sûr, à une hauteur de 1,5 m
- Le moniteur doit être protégé de la pluie.
- Alimentation 220 V / 10 A / 50Hz

#### D) Alimentation électrique : chronométrage et box

- Sur demande préalable de l'organisateur, la commission de chronométrage de la FMS peut mettre à disposition l'alimentation électrique nécessaire.

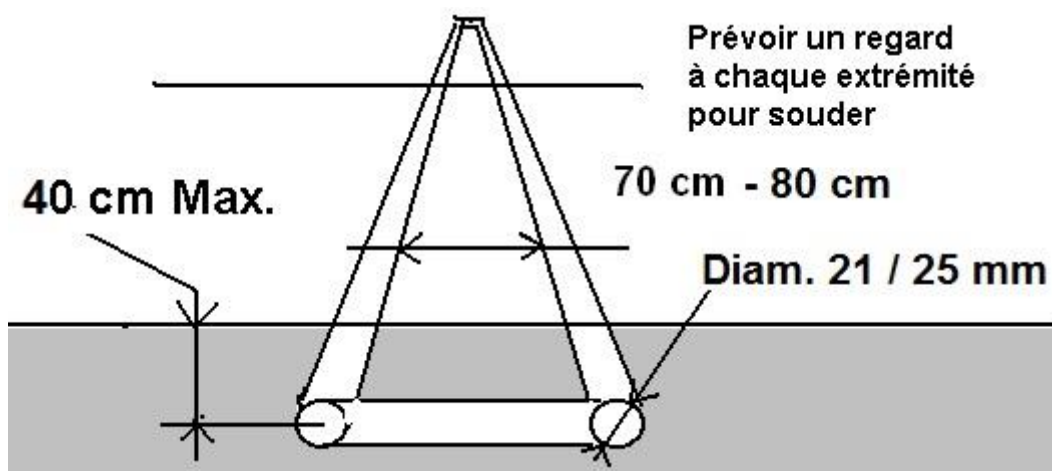
- Dans ce cas de figure il incombe à l'organisateur d'indemniser la FMS à raison de Fr. 300.- (sur facture)

#### AVANTAGES POUR L'ORGANISATEUR

- Etablissement de la liste définitive des participants dès le passage du dernier coureur au contrôle administratif.
- Liste de départ par groupe.
- Pré-grille pour les courses.
- Résultat des courses imprimées (prêt pour impression) dès la fin de la course.
- Résultats des essais imprimés (prêt pour impression) dès la fin des essais.
- Résultats permanents lors des essais chronométrés par affichage aux BOX et pour le speaker lors du passage de chaque coureur.
- Résultats permanents des courses par affichage pour le speaker dès le passage de chaque coureur.  
2 personnes responsables doivent être désignées pour la distribution et la reprise des transpondeurs.

#### Chronométrage avec transpondeur

2 tubes de plastique 21mm ou 25mm de diam. a) max. 40cm sous le sol, b) distance des tubes 70cm – 80cm (parallèles). Ne pas monter sur une table de saut (la machine doit avoir un contact au sol).



#### 11.2 Bureau de Presse

##### Pour des courses Inter

- Salle de presse avec des tables et des chaises et prises de courant
- Certaines copies des résultats devraient se trouver dans la salle de presse

#### 11.3 Bureau de course

- Salle/tente avec table et chaises, branchement électrique
- photocopieuse

#### 11.4 Afficher les résultats

- Au moins 1 tableau d'affichages pour les informations (horaire, règlements, résultats, protêts) à un endroit bien visible

1 personne (club) qui affiche les résultats/informations

#### 11.5 Inscriptions

- Pièce fermée ou tente avec lumière
- Tables + bancs en suffisance
- 1 Commissaire contrôle administratif (club) + 2 aides (club)

### 11.6 Pré-grille

- Doit pouvoir accueillir 45 pilotes (au moins 140 m<sup>2</sup>)
- Les emplacements doivent être numérotés jusqu'à 45
- La pré-grille doit être clôturée et proche du départ
- L'entrée et la sortie de la pré-grille doivent pouvoir être fermées
- Une horloge (fonctionnant par radio) doit être placée à l'entrée de la pré-grille et doit être visible
- Presse-papiers + matériel pour écrire

### 11.7 Départ

- grille de départ selon les normes FIM est obligatoire pour chaque course
- 30 m hauteur au moins 500mm jusqu'à 520mm, largeur au moins 30m
- La grille de départ doit tomber par elle-même
- 3 m derrière la grille de départ, un bois doit être installé (empêche rouler vers l'arrière de la machine)
- Afin de garantir la sécurité durant le déroulement de la manifestation, les organisateurs doivent se tenir aux prescriptions de la FIM : largeur de la ligne de départ = nombre de partants: chaque machine solo doit disposer d'un mètre, chaque Side-car ou Quad de 2 mètres. Si le nombre admis en première ligne est dépassé, le reste sera placé en deuxième ligne.

### 11.8 Parc des coureurs

- Chef du parc pilotes
- Maintenir l'ordre
- Prévoir des voies d'évacuation
- En cas de mauvais temps, avoir des tracteurs à disposition

### 11.9 Installation sanitaire

- Installations sanitaires suffisantes, tant dans le paddock que pour le public.
- Pour les événements majeurs, des installations sanitaires devraient être accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Dans la mesure du possible, l'eau courante doit être accessible au maximum d'endroits.

### 11.10 Système sonorisation

- Un système de sonorisation pour la course à proximité du public.
- Un endroit approprié pour le speaker. Idéalement avec une tour ou une nacelle.
- Un système de haut-parleur séparé pour le paddock devrait être disponible chaque fois que possible

### 11.11 Contrôle technique/ parc fermé

- Près de la sortie de la piste
- Au moins d'une surface de 15 m x 10 m
- Clôturé avec corde ou grilles (de préférence)

### 11.12 Hélicoptère

- Un hélicoptère doit être préparé et supervisé par les services de secours .

### 11.13 Contrôle anti-dopage

- WC séparés
- Pièce/tente avec table et chaises

#### **11.14 Place de lavage**

- lavage avec 10 appareils haute-pression (idéalement)
- Place définie avec au moins 10 arrivées d'eau pour nettoyeurs haute pression
- S'il n'y a absolument aucun moyen de prévoir une telle installation, cela doit être clairement défini dans le règlement particulier.

#### **11.15 Extincteurs**

- 3 extincteurs  
(Région du départ / pré-grille, arrivée/ box, dans ou à proximité du paddock)

## **12 Règlement Organisateur**

Les événements se déroulent conformément au Code sportif international de la FIM / FIM EUROPE, à ses annexes et lignes directrices et les règlements particuliers (RP) de l'organisateur.

### **12.1 Inscription de la manifestation**

Inscription de la manifestation : 30 septembre / selon données du secrétariat FMS

### **12.2 Correspondance**

Chaque année, les manifestations se voient attribuer un numéro de manifestation. Nous prions les organisateurs d'indiquer ce numéro dans toute correspondance.

### **12.3 Séance des organisateurs**

Présence obligatoire à la séance des organisateurs.

Chaque organisateur doit prévoir une date de remplacement.

Le(s) participant(s) a (ont) le pouvoir de décision quant aux catégories et dates souhaitées. Directeur de course et/ou Président du CO

### **12.4 Changement du programme**

Le programme des courses déterminé en début de saison, ne peut être modifié sans l'accord de la commission FMS – MX. Une publication préalable de la modification est indispensable.

Informez la FMS - MX de toute modification apportée au règlement particulier. Ladite commission est habilitée à se prononcer audit sujet

Prendre toutes les catégories FMS dans la mesure du possible.

### **12.5 Assurance responsabilité civile**

En vertu des articles 72 de la LCR (SVG) et l'alinéa 3 de l'Ordonnance sur l'assurance OAV (VVV) chaque organisateur a l'obligation de contracter une assurance responsabilité civile avec une couverture minimale de CHF. 5'000'000.

A défaut, le commissaire sportif (CS) est habilité à interdire la manifestation.

### **Assurance pour les officiels**

Les accidents qui pourraient se produire pour un officiel doivent être couverts par l'assurance de l'organisateur.

## 12.6 Affiches, programme, publicité

Sur tous les documents officiels, affiches, programmes ect. le logo FMS-MX doit être présent.

Chaque couverture des livrets de programme doivent porter le logo FMS (ajout le logo FIM pour les manifestations internationales et GP).

Le modèle d'affiche peut être obtenu auprès du secrétariat FMS.

Pour les side-cars, Women ou Scott Kids Cup, le logo de chaque catégorie doit être placé en plus sur l'affiche.

L'indication locale /club du pilote dans le programme sont obligatoires.

## 12.7 Publicité FMS

Les organisateurs sont tenus de soutenir la FMS par la publicité.

Bannière et matériel promotionnel de la FMS (dans la remorque FMS ou chez un membre de la Commission FMS-MX), et des banderoles doivent être placées à un endroit clairement visible. Le matériel est fourni par la FMS.

Nous recommandons aux organisateurs de réserver un endroit pour la publicité et la propagande de la FMS dans le programme officiel et de publier les avantages de la FMS.

## 12.8 Bureau de course

Le bureau de course devrait toujours être occupé durant la journée de la course.

Ceci est également le point de contact pour la presse, s'il n'y a pas un bureau de presse séparé.

## 12.9 Règlement particulier (RP)

Le règlement particulier doit être demandé par l'organisateur au Secrétariat général de la FMS. Le modèle est disponible et peut être téléchargé sur le site WEB [www.swissmoto.org](http://www.swissmoto.org).

Les règlements doivent être faits en allemand et en français.

La proposition de ces règlements doit être envoyée à la Secrétariat FMS au moins 6 semaines avant l'événement et transmise au directeur de course (format Word, pas de PDF!). Cette proposition sera vérifiée, corrigée et signée par le commissaire sportif de l'événement.

Le RP corrigé faisant foi doit être passé en format digital et partagé sur le site WEB par le secrétariat de la FMS.

## 12.10 Horaire/ Catégories

L'organisateur s'efforce de prendre autant de catégories FMS que possible dans le programme.

Dans les championnats parallèles, toutes les courses des catégories FMS devraient avoir lieu le dimanche et le Championnat AFM- MXRS- Angora de préférence le samedi.

Les courses du championnat suisse FMS ont la priorité dans l'horaire.

### Inscription (horaire)

L'inscription doit être terminée au plus tard 20 min. avant les premiers essais libres.

### Pause (horaire)

Les pauses doivent être définies comme telles dans le programme.

La pause de midi devrait toujours être d'au moins 50 mn.

### Intervalle (horaire)

Un intervalle d'au moins **15 minutes** doit être respecté entre l'heure d'arrivée du vainqueur d'une manche et le départ de la course suivante. Les écarts plus courts doivent être discutés et acceptés par le commissaire sportif et directeur de course. Exemple : **13h00-13h20** 20 mn + 2t = 5 mn + 10 mn jusqu'au prochain départ -> 13h35

Avant et entre les **manches** d'une catégorie, une pause d'au moins 60mn doit avoir lieu. Entre les essais, 30mn.

## **Fin (horaire)**

Le samedi, la manifestation (courses) devrait être terminée au plus tard à 19.00 h .

Le dimanche, la manifestation (courses) devrait être terminée au plus tard à 18.30h.

Les Kids + Mini 85 ne doivent pas être programmés en dernier.

## **Tour de reconnaissance (horaire)**

Il est obligatoire à l'organisateur de prévoir un tour de reconnaissance avant chaque manche. Le tour de reconnaissance doit porter sur le circuit dans son intégralité. Après le tour de reconnaissance : en général, retour normal en pré-grille.

### **12.11 Personel**

Chaque organisateur doit avoir une licence de directeur de course FMS.

L'organisateur doit également fournir les personnes suivantes pour aider le DC, CS et CT :

- **1 commissaire contrôle administratif**
- **1 commissaire contrôle technique**
- **2 aides annexes**

Les commissaires doivent avoir une licence FMS valable (3 ans).

Les personnes citées ainsi que les officiels doivent être présents jusqu'à au moins 30 mn après la séance du jury.

### **12.12 Presse/ Photographe**

L'organisateur doit faire signer une décharge stipulant qu'il décline toute responsabilité en cas d'accident.

### **12.13 Speaker**

Nous prions l'organisateur d'organiser un speaker parlant au moins 2 langues nationales. Le speaker devra avoir accès à un moniteur de chronométrage, cependant pas nécessairement celui de la zone de chronométrage officielle.

### **12.14 Résultats**

Une personne doit être nommée responsable de l'affichage des résultats et être chargée d'en faire des copies pour la presse.

### **12.15 L'inspection de la piste**

L'inspection de la piste est effectuée par le team de David Huguet.

Le contrôle doit avoir lieu au plus tard le jeudi soir avant la manifestation. A lui de s'assurer de la participation du directeur de course et celle éventuelle du ou des représentant(s) des pilotes.

### **12.16 Zone réparations / box**

L'entrée à cette zone avec des laissez-passer doit être strictement contrôlée. A cet effet, l'organisateur doit mettre une personne à disposition..

### **12.17 Officiels**

Carte Parc, laissez-passer, etc. de tout poste officiel avant l'événement.

### **12.18 Subsistance, soin des bénévoles**

L'organisateur doit fournir une distribution de nourriture séparée pour les aides annexes, de sorte que tous les bénévoles puissent être servis rationnellement.

### **12.19 Séances du Jury**

Participants : cf. art.7

Salle séparée, avec table et chaises et photocopieur.

1<sup>ère</sup> séance: **A la veille de l'événement ou avant la première séance d'essais, si jugé nécessaire**

2<sup>ème</sup> séance: jour 1 à la fin de la manifestation

3<sup>ème</sup> séance: jour 2 à la fin de la manifestation

Des séances complémentaires seront convoquées par le président du jury. (si nécessaire)

### **12.20 Repos**

Afin qu'une absolue tranquillité dans le parc coureur soit assurée entre 24.00 et 06.00, l'usage de génératrice est interdit.

Lors de festivités, la musique doit être réduite au minimum près du parc des coureurs, à partir de 24h.

### **12.21 Fin de la manifestation**

Nous prions les organisateurs de terminer la manifestation aussi tôt que possible, et de remettre les résultats au plus vite à l'Information Sportive et Secrétariat FMS

### **12.22 Décompte des billets**

Le décompte des billets doit être expédié par le **club-organisateur** au secrétariat de la FMS, ceci dans les 30 jours après la manifestation.

## **13 Protection de l'environnement**

Chaque participant à une manifestation est personnellement responsable de la récupération des déchets, respectivement des matériaux de récupération qui s'accumulent chez lui (p.ex. huile de vidange, pneus, matériel usagé, papier, cartonnages, etc.).

Si l'organisateur a mis en place des containers de récupération, ceux-ci sont à utiliser absolument, le cas échéant en observant strictement le tri prévu.

Au cours d'une manifestation ou en relation avec la participation à celle-ci, il est strictement interdit de déverser sur le sol de l'essence, de l'huile ou du liquide de refroidissement, de jeter ou de laisser traîner des matériaux de récupération.

Si l'organisateur a prévu une récupération séparée, il est strictement interdit de mélanger les déchets (p.ex. huile de vidange avec des produits de nettoyage chimique, de l'huile d'amortisseurs ou du liquide de refroidissement).

### **Dans le parc des coureurs un tapis absorbant et imperméable est obligatoire sous la moto.**

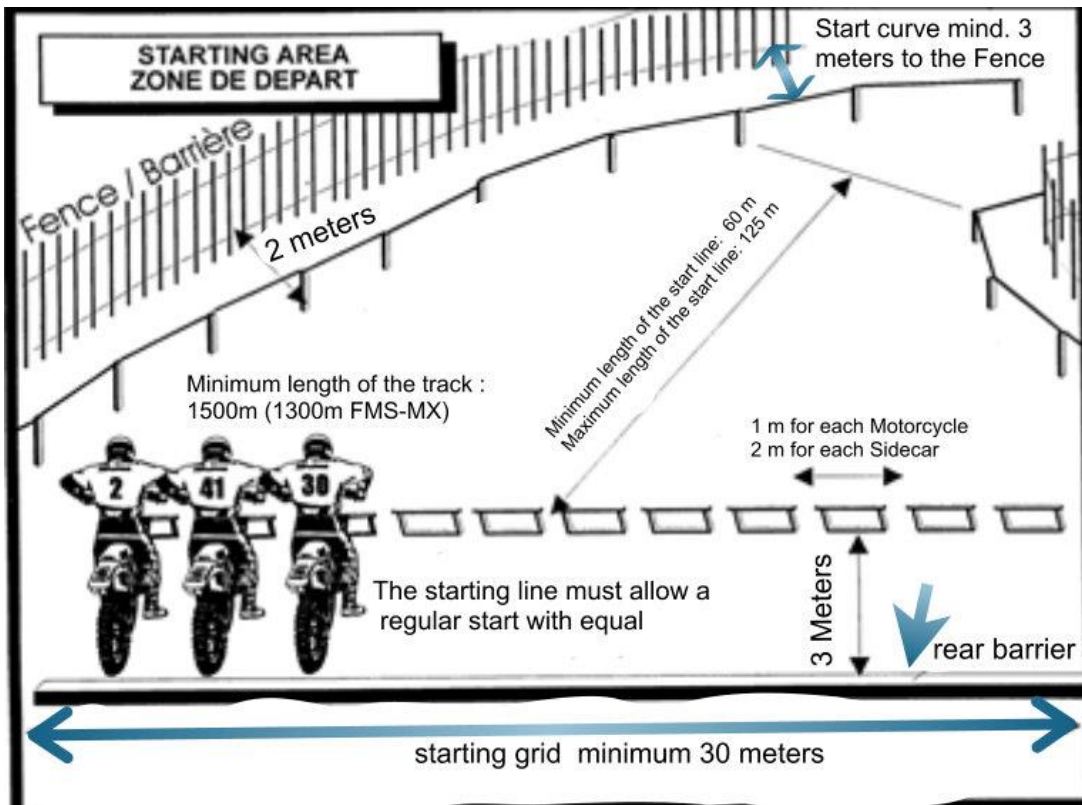
En cas d'infraction, le participant (également responsable de ses aides) est sanctionné par les commissaires sportifs FMS/SAM d'une amende (en argent, exclusion ou perte de points, voire suspension). De plus, l'organisateur a le droit de le tenir pour responsable de tous les coûts inhérents.

Les tapis absorbants, permettant d'éviter des dommages d'environnement, doivent être repris par les participants au plus tard après la clôture de la manifestation ou doivent être correctement débarrassés selon les directives de l'organisateur.

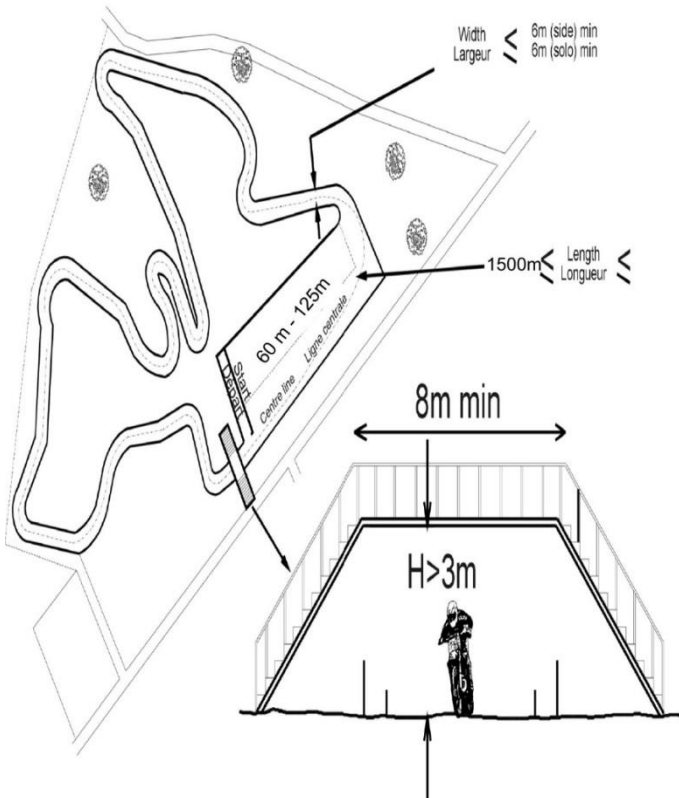
Lors du lavage des motos, uniquement des produits de nettoyage aux substances chimiques biodégradables doivent être utilisés.

# 14 DIAGRAMME / LOGOS

Départ

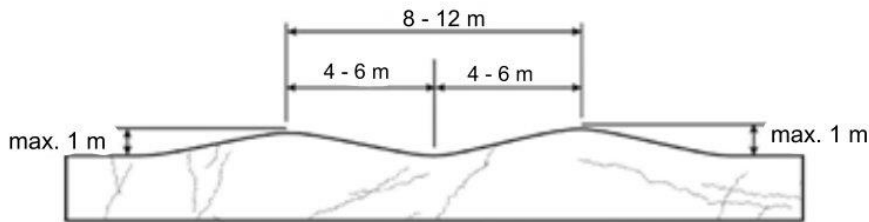


## COURSE - PARCOURS

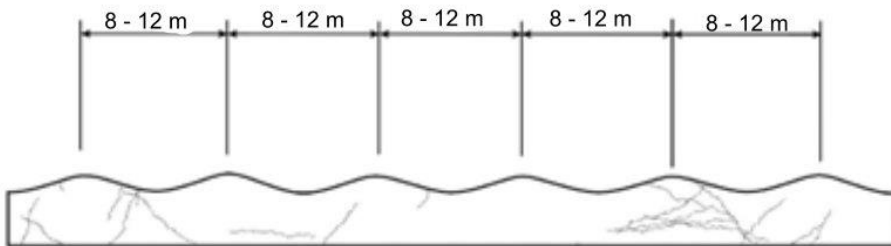




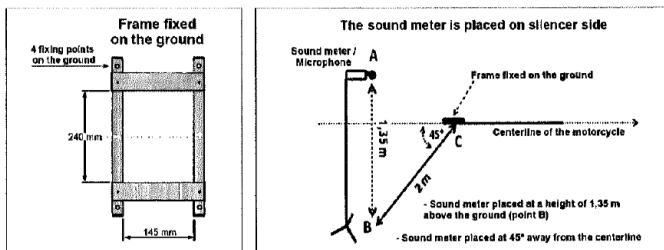
## Rowling Waves



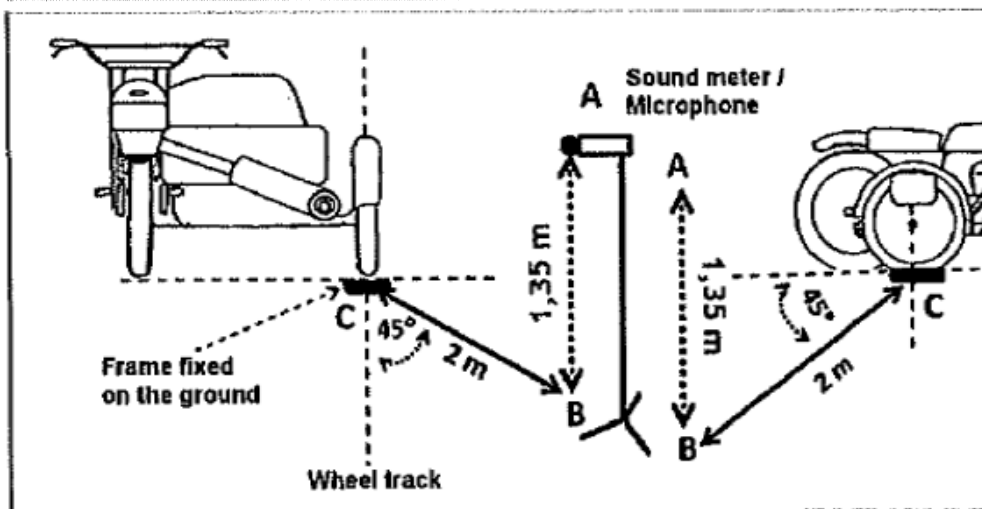
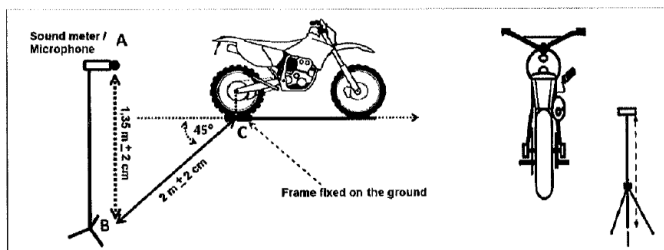
Jewels in Absprache um das TEAM von David Huguet.  
In consultation with the team of David Huguet.  
En consultation avec l'équipe de David Huguet.



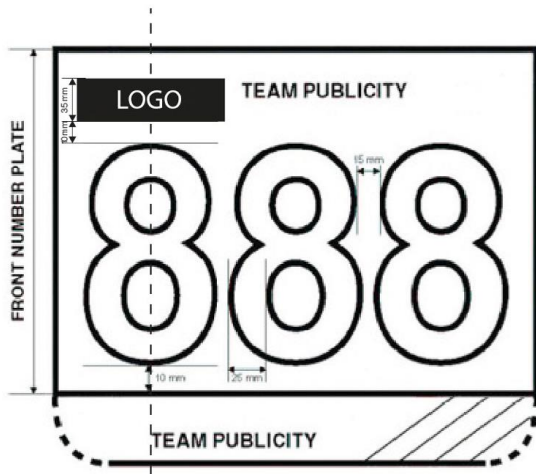
## Messure de bruit



POSITION OF THE SOUND METER IN RELATION TO THE MOTORCYCLE



# Nombre de depart



# Plan infrastructure (exemple)



Parc fermé

